



*Procès-verbal*  
*Le mercredi, 10 mai 2000 - n° 105*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 04.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Affaires prioritaires**

*Crédits budgétaires*

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2000-2001.

Avant que le débat ne s'engage, M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée, à la suite d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires, de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint: cinq minutes sont accordées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2000-2001.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 12 heures.

Ce débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions de censure et sur la motion du ministre des Finances présentée à la fin du discours sur le budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2000-2001 sont mis aux voix. Un vote par appel nominal est exigé sur ces rapports regroupés.

À la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, ce vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

**10 mai 2000**

---

À 12 h 12, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 04.

---

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Présentation de projets de loi**

M. Landry, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 126 Loi sur les coopératives de services financiers.

La motion est adoptée.

---

M. Legault, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 118 Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le secteur de l'éducation concernant la professionnalité.

La motion est adoptée.

---

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

**10 mai 2000**

---

n° 123 Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés.

La motion est adoptée.

n° 120 Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les abeilles.

La motion est adoptée.

---

Mme Goupil, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 115 Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives relativement à la publicité foncière.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

M. Léonard, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel du Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 1102-20000510)

Le rapport annuel et les états financiers de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1998 (2 volumes).

(Dépôt n° 1103-20000510)

---

M. Bertrand (Portneuf) dépose :

**10 mai 2000**

---

Le rapport de mission qu'il a effectuée au Séminaire parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), sous le thème « Démocratie et bonne gouvernance », tenu à Port Vila (Vanuatu), du 17 au 19 avril 2000.

(Dépôt n° 1104-20000510)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires prioritaires de la séance de ce jour, sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2000-2001.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 78 en annexe)

Pour: **63** Contre: **43** Abstention: **0**

### **Motions sans préavis**

M. Arseneau, ministre délégué au Tourisme, propose :

QUE les membres de l'Assemblée nationale se joignent à moi pour souligner la Semaine nationale du tourisme, qui a lieu du 8 au 13 de mai, dans toutes les régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**10 mai 2000**

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi sur la police;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Crédits budgétaires**

M. Landry, ministre des Finances, propose la présentation, l'adoption du principe et l'adoption du projet de loi n° 108, Loi n° 3 sur les crédits, 2000-2001.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 79 en annexe)

Pour: **62** Contre: **41** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 108 est adopté.

**Projets de loi du gouvernement**

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 29, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives.

**10 mai 2000**

---

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 257 du Règlement, M. Bégin, ministre du Revenu, propose :

QUE les références contenues dans les articles du projet de loi n° 29, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, soient ajustées afin de tenir compte de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> mai 2000, de la mise à jour arrêtée au 1<sup>er</sup> avril 1999 et au 1<sup>er</sup> novembre 1999 dans le cas des chapitres D-17, I-2, I-3, I-4, L-3, M-31, R-20.1, T-0.1 et T-1 de l'édition sur feuilles mobiles des Lois refondues du Québec (décret n° 472-2000 du 12 avril 2000).

Cette motion est adoptée.

Le débat se poursuit.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

*Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 107, Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

---

M. Pinard, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 11 mai 2000, sur une question adressée par M. Mulcair (Chomedey) à M. Bégin, ministre du Revenu, concernant la *Loi sur le ministère du Revenu*.

---

Le débat se poursuit.

**10 mai 2000**

---

À 17 h 59, le débat sur la motion de la ministre de la Santé et des Services sociaux est ajourné. M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 11 mai 2000, à 10 heures.

*Le président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

10 mai 2000

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2000-2001 :

(Vote n° 78)

POUR - 63

Arseneau	Boulianne	Jolivet	Papineau
Barbeau	Brassard	Julien	Paquin
Baril	Caron	Jutras	Paré
(Berthier)	Carrier-Perreault	Kieffer	Payne
Baril	Charest	Labbé	Pelletier
(Arthabaska)	(Rimouski)	Lachance	(Abitibi-Est)
Beaulne	Cliche	Landry	Perreault
Beaumier	Cousineau	Laprise	Rioux
Bégin	Désilets	Legault	Robert
Bergeron	Deslières	Léger	Rochon
Bertrand	Dion	Lelièvre	Signori
(Charlevoix)	Doyer	Lemieux	Simard
Bertrand	Facal	Léonard	(Richelieu)
(Portneuf)	Gagnon	Létourneau	Simard
Blanchet	Gendron	Maltais	(Montmorency)
Boisclair	Geoffrion	Marois	St-André
Bouchard	Goupil	Ménard	Trudel
Boulerice	Harel	Morin	

CONTRE - 43

Beauchamp	Després	Lamquin-Éthier	Paradis
Béchar	Dumont	Laporte	Pelletier
Bordeleau	Dupuis	Leblanc	(Chapleau)
Brodeur	Fournier	Loiselle	Poulin
Chagnon	Gagnon-Tremblay	Maciocia	Sirros
Charest	Gautrin	MacMillan	Tranchemontagne
(Sherbrooke)	Gauvin	Marcoux	Vallières
Chenail	Gobé	Marsan	Whissell
Cholette	Jérôme-Forget	Middlemiss	Williams
Copeman	Kelley	Mulcair	
Cusano	Lafrenière	Normandeau	
Delisle	Lamoureux	Ouimet	

**10 mai 2000**

---

Sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant la présentation, l'adoption du principe et l'adoption du projet de loi n° 108, Loi n° 3 sur les crédits, 2000-2001 :

**(Vote n° 79)**

**POUR - 62**

Arseneau	Boulianne	Julien	Paquin
Barbeau	Brassard	Jutras	Paré
Baril	Caron	Kieffer	Payne
<i>(Arthabaska)</i>	Carrier-Perreault	Labbé	Pelletier
Baril	Charest	Lachance	<i>(Abitibi-Est)</i>
<i>(Berthier)</i>	<i>(Rimouski)</i>	Landry	Perreault
Beaulne	Cliche	Laprise	Rioux
Beaumier	Cousineau	Legault	Robert
Bégin	Désilets	Léger	Rochon
Bergeron	Deslières	Lelièvre	Signori
Bertrand	Dion	Lemieux	Simard
<i>(Portneuf)</i>	Doyer	Léonard	<i>(Richelieu)</i>
Bertrand	Gagnon	Létourneau	Simard
<i>(Charlevoix)</i>	Gendron	Maltais	<i>(Montmorency)</i>
Blanchet	Geoffrion	Marois	St-André
Boisclair	Goupil	Ménard	Trudel
Bouchard	Harel	Morin	
Boulerice	Jolivet	Papineau	

**CONTRE - 41**

Beauchamp	Delisle	Lamoureux	Normandeau
Béchar	Dumont	Lamquin-Éthier	Ouimet
Bordeleau	Dupuis	Laporte	Paradis
Brodeur	Fournier	Leblanc	Poulin
Chagnon	Gagnon-Tremblay	Loiselle	Sirros
Charest	Gautrin	Maciocia	Tranchemontagne
<i>(Sherbrooke)</i>	Gauvin	MacMillan	Vallières
Chenail	Gobé	Marcoux	Whissell
Cholette	Jérôme-Forget	Marsan	Williams
Copeman	Kelley	Middlemiss	
Cusano	Lafrenière	Mulcair	